

Assemblée communale du 12 décembre 2019

Point 3.2

Changement d'affectation du bureau administratif en studio – Route d'Arconciel 3

1. Introduction

La Commune possède une surface commerciale à côté du bureau communal à la Route d'Arconciel 3. Le dernier locataire de ce bureau a résilié son bail en juin 2018. Depuis lors, malgré de nombreuses annonces dans les médias, nous n'avons pas retrouvé de locataire.

Le Conseil communal vous propose donc de réaffecter ce bureau en un studio. Ce studio se composerait d'une vaste pièce lumineuse de 43 m² donnant sur un balcon de 13 m², d'une kitchenette et d'une salle de bain. Nous pensons qu'il serait plus facile de louer cette surface comme habitation que comme bureau.

2. Coûts de l'investissement

- Installations électriques	Fr.	3'600.—
- Installations sanitaires	Fr.	4'500.—
- Cuisinette	Fr.	15'000.—
- Menuiseries	Fr.	3'500.—
- Carrelage	Fr.	1'500.—
- Peinture	Fr.	4'500.—
- Séparation de balcon	Fr.	1'000.—
- Honoraires architecte	Fr.	7'000.—
- Divers et imprévus	Fr.	1'400.—

Total TTC	Fr.	42'000.—
-----------	-----	----------



3. Financement

Le coût de 42'000 francs est financé par un prélèvement sur la réserve libre. Ainsi, aucun montant d'amortissement ou d'intérêt ne doit être prévu.

4. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement pour le changement d'affectation du bureau administratif en studio – Route d'Arconciel 3.

Position de la Commission financière

Lors de sa séance du 18 novembre 2019, la Commission financière propose d'accepter l'investissement pour le changement d'affectation du bureau administratif en studio – Route d'Arconciel 3.